



Enseignement professionnel La finalité de la réforme est de plus en plus claire : Supprimer des emplois !

**Journée
d'actions et de
manifestations
le 11.09**

Sommaire :

- p.1 . Edito
- p.2 . Interview du Recteur Bloch
- p.3 . Circulaire de l'académie de Versailles
- p.4 . Bulletin d'adhésion

■ S'informer

Pour être au fait de l'actualité sociale, vous pouvez consulter les sites de :

- La CGT : www.cgt.fr, notamment la lettre d'information du site
- L'UNSEN : www.unsen.cgt.fr

Le ministre de l'Education Nationale s'entête à mener à son terme la généralisation des bacs professionnels en 3 ans. Mais la mobilisation des personnels peut imposer d'autres choix d'autant que la protesttion s'élargit. Elle vient de personnalités qualifiées d'horizons variés ainsi que des Conseils Régionaux.

Si certains s'interrogent encore sur ce que signifie concrètement la généralisation du bac professionnel en 3 ans, les prévisions rectorales pour la rentrée 2009 apportent des réponses édifiantes.

- ➔ **Les BEP sont condamnés** : plus aucun élève n'entrera en sections de BEP, en dehors de la filière sanitaire et sociale. En contrepartie, les orientations seront plus nombreuses vers les CAP.
- ➔ **Le développement de l'apprentissage s'intensifie** : avec " des montages " hasardeux en CAP, par exemple 1ère année sous statut scolaire, 2ème année en apprentissage.
- ➔ **Pour les BTS**, dont on nous prédisait le développement, il s'agit en fait d'assurer le meilleur remplissage des sections existantes et de fermer certaines d'entre elles.
- ➔ **Du côté des personnels** : aucune amélioration des conditions d'emploi et de rémunération ne sont prévues au delà de quelques primes hypothétiques attribuées au compte gouttes.

Combien de suppressions de postes dans les établissements avec à la clé la mutation imposée ?

Pire, on sait que se prépare la redéfinition du service des enseignant avec comme principe de base l'annualisation.

On peut s'interroger dès lors sur l'intérêt de la signature d'un accord avec Xavier Darcos par des organisations syndicales.

Les mobilisations dans les établissements, les académies et au niveau national doivent imposer d'autres choix !

Daniel Bloch¹ :
père fondateur du bac professionnel.

Faire mieux avec moins, je n'y crois pas"

Nous reprenons ici de larges extraits d'une interview accordée à AEF INFO (agence d'information spécialisée dans l'Education et la Formation) par Daniel Bloch qui fut l'initiateur des bacs professionnels en 1985.

" Faire mieux avec moins tel est l'esprit de la réformeJ'ai l'impression que cette réforme du bac pro est un peu sur le même schéma que la suppression du samedi matin : faire mieux en enlevant des heures d'enseignement. Le tout est d'y croire. Moi je n'y crois pas...

...en l'état, cette réforme n'est qu'un habillage pour supprimer des postes, faire passer de 4 à 3 ans la durée des études conduisant au baccalauréat professionnel, représente, à terme, une "économie" d'au moins 20 000 emplois.

La transformation du bac pro de quatre à trois ans peut être envisagée à long terme. Mais une condition préalable doit être réalisée : que les élèves arrivent au terme de leur scolarité au collège sans déficits majeurs.

Et ce n'est pas en supprimant un an de formation que l'on rattrapera tous les retards accumulés en enseignement général depuis le primaire. Avec quatre ans, on arrivait tout juste à compenser le déficit. Or un niveau de formation général trop bas est rédhibitoire pour la poursuite d'études en BTS.

Actuellement, il faut savoir que 13 000 bacheliers professionnels [sur 100 000] obtiennent chaque année un BTS, avec un taux de réussite de 50%, ce qui est acceptable.

Avant de généraliser le bac pro en trois ans, il faudrait donc s'attaquer au collège et faire en sorte que tous les élèves sortent avec un bagage plus solide. Là, en l'état, ce qui risque de se passer est que les jeunes les plus en difficulté à l'issue de la 3^{ème}, s'orientent vers un CAP par apprentissage, ce qui est une voie sans issue car beaucoup de CAP ne sont pas suivis d'un bac pro. Ce serait un retour en arrière considérable.

Les évaluations de ces expérimentations ne sont pas convaincantes : les résultats sont moyens alors que l'on sélectionne les meilleurs élèves! Que l'on ait 10 ou 15% des élèves capables de suivre un cursus en trois ans au lieu de quatre, c'est certainement vrai. Mais en faire une mesure générale, c'est aller contre tous ceux qui n'en sont pas capables, à savoir les plus déshérités. Or ce ne sont pas ceux qui protestent le plus. Cette mesure est bien pour un petit nombre d'élèves. Ce qui ne me suffit pas pour être en sa faveur."

Une analyse argumentée du recteur Bloch que la CGT Educ'action partage totalement.

Non à la suppression des BEP.

Les Conseils d'Administration doivent donner un avis sur les créations et suppressions de classes. Alors qu'un vote favorable à la mise en place de Bac pro 3 ans pouvait se concevoir lorsque les deux systèmes cohabitaient (en 3 ans et en 4 ans), aujourd'hui il ne se justifie plus dans la mesure où nous sommes dans un processus de généralisation.

C'est pourquoi
la CGT Educ'action
appelle à voter contre
toute nouvelle
suppression de BEP.



¹ Daniel Bloch : ancien Recteur et ancien président des universités. En 1985 il soumet l'idée de la création du bac professionnel à Jean Pierre Chevènement alors ministre de l'Éducation Nationale

Apprentissage et " théorie de l'évolution "

Le Recteur de l'académie de Versailles dévoile le fond de sa pensée dans une circulaire adressée aux chefs d'établissement où on peut lire :

" ... certains métiers se prêtent **naturellement** à une préparation par la voie de l'apprentissage (secteur du bâtiment et des travaux publics, de l'hôtellerie et de la restauration, de la mécanique et de la réparation automobile, de la vente etc.), alors que la voie scolaire peut paraître plus pertinente (attention on n'en est pas bien sûr ! Ndlr) dans d'autres filières comme l'électronique ou l'électrotechnique ".

D'où sort-il ce " naturellement " ? Sur quels arguments scientifiques (Darwin ?) s'appuie le Recteur pour affirmer une telle contrevérité ?

Est-ce les résultats de nos élèves aux examens par rapport à ceux des apprentis ?

Evidemment non. C'est un positionnement purement idéologique, à l'opposé de ce que les enseignants consta-

tent sur le terrain. Essayez de faire signer un contrat d'apprentissage à un patron, alors que nous avons beaucoup de difficultés à placer, aujourd'hui, nos élèves en stage en entreprise dans des conditions de formation satisfaisantes. Que font nos collègues d'atelier ou nos collègues du secteur tertiaire pendant leurs heures de cours, pas de la formation professionnelle ?

Pour la CGT Educ'action, la priorité doit être donnée aux formations sous statut scolaire. C'est pourquoi elle appelle à s'opposer à l'ouverture de formations par apprentissage dans le cadre des EPLE et à repousser les propositions d'ouvertures d'Unités de Formation par Apprentissage (UFA) dans les Conseils d'Administration.

Inscription BEP

Rien n'a été précisé concernant l'inscription des élèves au BEP lorsque les élèves suivent un cursus de bac professionnel en 3 ans. Cette inscription au BEP étant individuelle dans les bacs expérimentaux, on peut craindre que cela concerne tous les élèves dans le futur.

C'est pourquoi la Cgt Educ'action appelle à intervenir, par exemple dans les conseils d'administration et auprès des Recteurs, pour que les inscriptions demeurent collectives et sous la responsabilité de l'établissement.

Une nouvelle provocation du Ministre !

En dépit des fortes mobilisations des élèves et des personnels contre la suppression de 11 200 postes au printemps 2008, le ministre annonce, par voie de presse, la suppression de 13 500 postes pour la rentrée 2008.

La justification donnée par le ministre est bien éloignée de la réalité.

Quand il avance le chiffre de 30 000 enseignants qui ne sont pas face à élèves, il oublie de préciser que ces personnels continuent de travailler pour le ministère de l'Éducation et contribuent à son fonctionnement.

De plus, le chiffre de 30 000 élèves en moins ne correspond pas aux prévisions établies par le ministère de l'Éducation nationale...

Cette annonce aura forcément un impact lourd sur le projet de réforme du lycée actuellement en discussion.

Les effets de cette mesure sur la voie professionnelle, dans le cadre de la généralisation du bac pro, pénaliseront des milliers d'élèves.

Nous appelons les personnels et les familles à se mobiliser dès la rentrée pour défendre notre système éducatif.

(communiqué de presse du 09.07.08)

Des régions très inquiètes de la généralisation

Plusieurs instances régionales ont manifesté une certaine inquiétude quant à la généralisation du bac professionnel en 3 ans. Dernièrement c'était au tour du **Conseil Economique et social de la Région Provence Alpes Côte d'Azur** qui demande un report de la réforme :

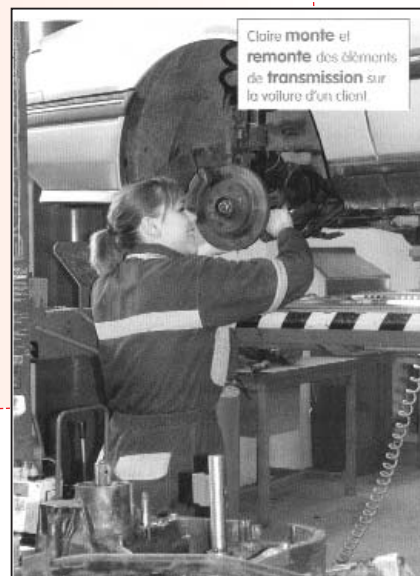
" Le CESR préconise que l'Etat mette en place une phase intermédiaire... qui permette d'évaluer la pertinence des expérimentations menées depuis 2005... la généralisation pour septembre 2009 apparaît prématurée "

Le CESR fonde sa position sur des auditions menées pendant 6 mois auprès de la communauté éducative de la région.

Le CESR estime par ailleurs " *qu'il serait judicieux de conserver le BEP dans sa forme actuel pour certains parcours et certains métiers "...* " **Il ne faut pas supprimer le BEP pour les branches professionnelles qui recrutent à ce niveau "**

L'intersyndicale LP a rédigé une motion téléchargeable sur le site pour intervenir dans les conseils d'administration [www : unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Elle a par ailleurs envoyé une lettre de demande d'audience au président des régions de France.



4p Ens. pro
09.08

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom.....Prénom.....

Adresse personnelle.....

Code postal.....Commune.....

Grade ou corps.....Discipline.....

Etablissement.....

Code postal.....Commune.....

Tél.....E-mail.....

UNSEN-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 48 18 81 47 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr